

COMMUNIQUE

Groupe LDC

Sablé-sur-Sarthe, le 30 juillet 2026

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOUT 2026

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

La Société LDC informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale mixte a été convoquée pour le jeudi 20 août 2026, à 14 heures 30, à la Salle Bernard Saniard, Zone industrielle Le Clos du Bois, route de Précigné, 72300 Sablé-sur-Sarthe.

L'avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 15 juillet 2026. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent aussi être consultées sur le site Internet de la Société : www.ldc.fr

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Un formulaire de demande de renseignements est également tenu à la disposition des Actionnaires sur le site Internet de la Société.

Il sera proposé à l'Assemblée de verser un dividende de 2,25 euros par action avec mise en paiement le 27 août 2026.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en intégralité sur le site internet de la Société : www.ldc.fr

Demandes de documents et renseignements complémentaires :

Les Actionnaires peuvent adresser leurs demandes via l'espace dédié aux relations investisseurs accessible sur le site Internet de la Société : www.ldc.fr/nous-contacter/la-finance.